



MAROLLES

Meilleurs
Vaux

INFO

N°285

du 1^{er} janvier 2022 au 31 janvier 2022

Pour le mois de février, nous demandons aux RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS de communiquer leurs annonces à la Mairie, au plus tard le 17 janvier. Merci.

MAIRIE DE MAROLLES-LES-BRAULTS

☎ 02.43.97.40.47 - Fax : 02.43.33.52.27

e-mail : mairie.marolles-accueil@orange.fr

site : marolles-les-braults.fr

page facebook : <https://www.facebook.com/mairiemarolles72260>

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.

PERMANENCE DES ÉLUS DE LA COMMUNE

Pour monsieur BELLUAU, maire, madame GARNIER, monsieur COCHIN, madame BOUCHER, monsieur BOULARD, adjoints : se renseigner en mairie.

JOURNAUX LOCAUX

Correspondant du « MAINE LIBRE » :

José BORENCE, Tél. : 02.53.63.90.51. E-mail : klefern59@yahoo.fr

Correspondant de « OUEST FRANCE » :

Andrea RHEINFRANK, Tél : 06.44.92.13.50. E-mail : andrearheinfrank@yahoo.com

« LE PERCHE » :

Tél : 02.33.85.20.53. E-mail : le.perche@publihebdo.fr

APPELS D'URGENCE

POMPIERS ☎ 18 (ou 112 à partir d'un portable)

GENDARMERIE ☎ 02.43.97.41.16

CENTRE ANTI-POISON D'ANGERS ☎ 02.41.48.21.21

VACCINATION COVID-19

Le centre de vaccination de Mamers, situé à l'hôpital, sera ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h.

Les rendez-vous pourront être pris en vous connectant sur le site : **DOCTOLIB** ou en appelant le : **06.62.48.94.59** uniquement les lundi et mardi de 9h à 12h et de 17h à 19h, le mercredi de 9h à 12h et le vendredi de 17h à 19h.

Vous avez aussi la possibilité de vous inscrire à la Mairie de votre domicile au 02.43.97.40.47. Prenez soin de vous.

SANTÉ – MAISON MÉDICALE

Avis pour tous, la santé de tous, respecter les règles

- prise de rendez-vous uniquement par téléphone,
- venir à l'heure de votre rendez-vous (moins de patients dans la salle d'attente),
- je viens en consultation seul(e), les accompagnants restent en extérieur (hormis pour les mineurs et les personnes dont l'état de leur santé l'exige),
- garder un mètre de distance entre vous,
- se désinfecter les mains en entrant et sortant,
- port du masque obligatoire.

Nous vous remercions de respecter ces règles, c'est pour notre sécurité à tous

MÉDECINS

Docteur Manuelle DHELLEMES 11 place des Tilleuls ☎ 02.43.34.13.71

Docteur Emilie PERRIN Centre Municipal de Santé ☎ 02.43.97.48.94

Docteur Pedro SCHWARTZ Maison Médicale ☎ 02.43.33.66.07

MÉDECIN de garde : appeler le 15

CHIRURGIEN DENTISTE (Maison Médicale)

Docteur Mirela-Cristina ANDREI

☎ 02.53.24.00.07

INFIRMIERS

**Magali CHAPELIÈRE,
Virginie CHAPELIÈRE
et Lou RICHARD**

06.82.83.85.82

à la Maison Médicale

SUR rendez-vous

du lundi au samedi

à partir de 7h

et à domicile

(Marolles et Communes alentours)

Anaëlle MÉTAIS
Successeur de Mr ROYER
Amandine TRIFFAULT

06.14.80.72.64

Cabinet au

3 rue du Gén de Gaulle

Soins Infirmiers tout âge

à domicile

SUR rendez-vous

(Marolles et

Communes alentours)

CABINET Isabelle ROYER

Soins Infirmiers pour Adultes et Enfants

06.87.77.17.67

à la Maison Médicale

SANS rendez-vous

du lundi au vendredi de 7h à 11h30

et le samedi de 8h à 11h30

SUR RDV au 06.87.77.17.67

et à domicile

(Marolles et Communes alentours)

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE (Maison Médicale)

Madame Laurence GUYARD (sur rendez-vous) ☎ 02.43.33.60.05

Monsieur Sébastien MANEN (sur rendez-vous) ☎ 02.43.33.60.05

Madame Ingrid VERBRUGGE (sur rendez-vous) ☎ 02.43.33.60.05

OSTÉOPATHE (Maison Médicale)

Mme Audrey FAUVEL (sur rendez-vous le vendredi matin) ☎ 02.43.33.84.21

PÉDICURE - PODOLOGUE

Madame Amélie RIDÉ (sur rendez-vous) 9 rue de Courgains ☎ 02.43.34.28.83

RÉFLEXOLOGUE - HYPNOLOGUE (Maison Médicale)

Mr Florent POUPARD (sur rendez-vous le lundi après-midi) ☎ 06.98.67.16.65

SOPHROLOGUE (Maison Médicale)

Aurore BUSIN (sur rendez-vous le jeudi après-midi et le samedi matin) ☎ 07.83.47.97.40

NATUROPATHE (Maison Médicale)

Mme Célia DISZTL (sur rendez-vous le mardi après-midi) ☎ 06.67.69.26.20

TAXI - AMBULANCE : 02.43.97.46.80

PHARMACIE : 02.43.97.40.42.

Lundi : de 14h à 19h15

Mardi au Vendredi : de 9h à 12h15 et de 14h15 à 19h15

Samedi : de 9h à 12h30

de garde ☎ 0.825.12.03.04.

LA POSTE : 3631

du Lundi au Vendredi : 9h – 12h et 14h – 17h et Samedi : 9h – 12h

Levée de la boîte principale : 15h15 (12h le samedi)

FRANCE SERVICES

dans les locaux de la Poste : 02.43.31.00.12.

Une personne qualifiée et disponible peut vous accompagner dans la réalisation de vos démarches administratives (CAF, CPAM, MSA, retraite, impôts, pôle emploi, carte d'identité, passeport, permis de conduire et carte grise...) ou bien pour consulter votre boîte mail, imprimer des documents, faire des recherches d'emploi et ce même si vous êtes équipés de matériels informatiques.

Pensez également à venir avec vos identifiants et mots de passe.

PERMIS DE CONSTRUIRE

La commission « urbanisme » se réunit le 4^e mardi de chaque mois. Pensez donc à déposer vos dossiers au plus tard le lundi précédent.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Les jeunes gens (garçons et filles) NÉS en JANVIER 2006 doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile. Pour ce faire, il leur faut se présenter au secrétariat avec le livret de famille des parents entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Pour tout renseignement sur le recensement citoyen obligatoire ou sur la JDC (journée défense et citoyenneté), veuillez contacter l'accueil du Centre du Service National d'Angers (02.44.01.20.50 ou 20.60) ou par le site www.defense.gouv.fr/jdc (fiche contact).

PAROISSE DE MAROLLES-LES-BRAULTS

Pour tous renseignements vous devez téléphoner au Presbytère de Mamers au 02.43.97.62.14 entre 10h30 et 12h ou consulter le tableau d'affichage place Henri Coutard à Marolles-les-Braults.

A NOTER SUR VOTRE AGENDA

Suite aux recommandations préfectorales, la Municipalité a le regret de vous annoncer que la cérémonie des vœux, initialement programmée le vendredi 14 janvier, est annulée.

En espérant pouvoir organiser d'autres moments de convivialité durant l'année 2022.

JEUDI 6 JANVIER à 20h

Salle A Jean-de-la-Fontaine

CINÉMA « Les Bodin's en Thaïlande »

JEUDI 6 JANVIER à 20h30

Salle B Jean-de-la-Fontaine

CONSEIL MUNICIPAL

SAMEDI 15 JANVIER à 20h

Salle A Jean-de-la-Fontaine

LOTTO de la section FOOTBALL du S.C.M.

LUNDI 17 JANVIER à 14h

Salle A Jean-de-la-Fontaine

BAL avec Jean-Michel OLIVIER
Génération Mouvement

JEUDI 20 JANVIER à 20h

Salle A Jean-de-la-Fontaine

CINÉMA « Le Cygne des Héros »

VENDREDI 21 JANVIER à 20h

Maison des Associations

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du Comité de Jumelage

MARDI 25 JANVIER à 14h

Salle A Jean-de-la-Fontaine

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Génération Mouvement

VENDREDI 28 JANVIER à 20h30

Salle A Jean-de-la-Fontaine

LA NATURE DE CHEZ NOUS

Filmée en détails, comme vous ne l'avez jamais vue... !
Une projection de films d'André MARSEUL commentés par l'auteur.
organisée par le Centre Culturel
ENTRÉE GRATUITE



Vos démarches d'urbanisme en ligne sur le territoire de Marolles-les-Braults



À partir du 1er janvier 2022,
nous serons prêts à recevoir vos
demandes de permis de construire,
déclaration préalable et certificats
d'urbanisme en ligne, gratuitement, de
manière plus simple et plus rapide via

[Sve.sirap.fr/#/072189/connexion](https://sve.sirap.fr/#/072189/connexion)

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux
usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Nos
services continuent de vous accueillir pour recevoir vos
demandes papiers ou envoyées par courriers, avec les
mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

*A chaque étape de votre projet,
nos services vous renseignent
et vous accompagnent*



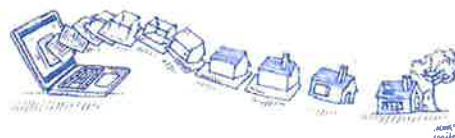
SERVICE URBANISME

MAIRIE

15 bis, rue du Général-de-Gaulle

72260 Marolles-les-Braults

Mail : mairie.marolles-urbanisme@orange.fr



BESOIN D'AIDES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

Renseignez-vous au Guichet Unique de l'Habitat Maine Saosnois, des aides existent !

La communauté de communes Maine Saosnois a mis en place un guichet unique de l'habitat pour vous accompagner dans la réalisation de vos travaux.

Cette opération, menée avec le soutien de l'Etat, de la Région Pays de la Loire et du Département de la Sarthe, permet d'accompagner tous les propriétaires du territoire, occupants ou bailleurs, quel que soit votre niveau de revenus.

Le guichet unique de l'habitat est animé par les conseillers de l'agence INHARI qui vous accueillent, vous informent, vous conseillent et vous accompagnent gratuitement dans vos démarches.

Les travaux concernés sont :

- L'amélioration de la performance énergétique de votre logement (isolation, chauffage, menuiseries, etc)
- L'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap (remplacement d'une baignoire, monter-escaliers, rampe d'accès, etc.)
- La réhabilitation d'un logement dégradé ou vacant (gros œuvre, électricité, plomberie, etc.)

De nombreux financements existent pour les travaux de rénovation, INHARI vous guidera vers les aides auxquelles vous avez droit suivant les travaux envisagés. N'hésitez pas à les solliciter !

Attention : Ne pas commencer les travaux avant le dépôt des dossiers de demande de subventions.

Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment.

Renseignements au 02.61.67.18.75 (du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h) à l'agence INHARI, 81 Grande Rue à Alençon.

Permanence à la Mairie de Marolles-les-Braults, sur rendez-vous au 02.61.67.18.75, les jeudis 6 et 27 janvier 2022.

Demande de renseignement possible par mail (renovation.mainesaosnois@inhari.fr).

Aucun démarchage à domicile ou par téléphone n'est réalisé. En cas de doute, la Mairie ou la Communauté de Communes se tiennent à votre disposition.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, pour pouvoir voter lors des élections présidentielles les dimanches 10 et 24 avril, il faut s'inscrire :

Trois possibilités :

- Soit en ligne, en vous connectant sur le site www.service-public.fr avant le 2 mars 2022.
- Soit en vous rendant à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile avant le 4 mars 2022.
- Soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire que vous pouvez télécharger sur le site www.service-public.fr

TERRAIN A VENDRE

Baisse de prix sur les terrains du lotissement « Le Petit Clos » rue de Mamers :

2 parcelles de libres : 675 m² à 18 900€ et 661 m² à 18 508€

Pour plus de renseignements, merci de contacter la Mairie au 02.43.97.40.47.

DÉLÉGUÉ DU DÉFENSEUR DES DROITS

Monsieur EL BAZ Mohammed, délégué du défenseur des droits tient une permanence le 4^{ème} lundi du mois de 10h à 16h30 à la Sous-Préfecture de Mamers, place de la République à Mamers. Prendre rendez-vous en téléphonant au 07.86.10.01.87. ou email : mohamed.elbaz@defenseurdesdroits.fr

MÉDIATHÈQUE LE LIEN RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES MAINE SAOSNOIS
02.43.33.68.09 biblio.marolles@mainsaosnois.fr

La bibliothèque vous accueille au 1 bis rue de Mamers (anciennement Trésor Public), l'entrée se faisant par l'arrière du bâtiment.

Mercredis 5, 12, 19 et 26 : 9h-12h et 14h-19h

Vendredis 7, 14, 21 et 28 : 15h30-18h

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAINE SAOSNOIS

HORAIRE D'OUVERTURE

Les bureaux du pôle marollais de la Communauté de Communes sont ouverts au public
du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h – 17h30
7, place Henri-Coutard 72260 MAROLLES-LES-BRAULTS
Tél : 02.43.34.16.48 / accueil@mainesaosnois.fr

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ORDURES MÉNAGÈRES est le VENDREDI à partir de 6h dans des SACS TRANSLUCIDES estampillés au logo de la Communauté de Communes.

DÉCHETTERIE : 02.43.52.01.35.

FERMETURE DES PORTES 15 MINUTES AVANT

	Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi
Horaires d'ouverture	9h - 12h	9h - 12h 14h - 18h	14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h

Espace Public Numérique MAINE SAOSNOIS (antenne de Marolles)

L'espace numérique est disponible pour vous informer, vous conseiller, vous accompagner pour des besoins informatique ou téléphonique mais également pour les démarches administratives numériques. **L'espace numérique sera fermé : vendredi 7 janvier.**

Horaires période scolaire :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil		9h30 à 17h30	9h30 à 12h30	9h30 à 18h30	14h à 17h30

Pause déjeuner de 12h30 à 14h

CALENDRIER ATELIERS THEMATIQUES

		Mardi	
janvier	04-janv	14h à 15h30	sauvegarde annuel sur disque externe de documents, photos, contacts, etc..
	11-janv	14h à 15h30	sauvegarde annuel sur disque externe de documents, photos, contacts, etc..
	18-janv	14h à 15h30	lister ses identifiants et mots de passe
	25-janv	14h à 15h30	sauvegarde des mots de passe sur un téléphone ou un ordinateur

Tarifs :

- Gratuit pour le conseil, l'accès internet et les outils de numérisation.
- Impression noir et blanc 10 cts, 50 cts pour la couleur
- Atelier individuel 2€, atelier collectif 1€, accompagnement spécifique 6€/h

Renseignements et inscriptions :

EPN de Marolles – 7 place Henri-Coutard, 1^{er} étage (entrée impasse des Ecoles)
MAROLLES-LES-BRAULTS 02.43.33.50.23 cyber.marolles@mainesaosnois.fr

SPORTS

FOOTBALL au stade

Dimanche 30 janvier

Equipe B : 13h : MAROLLES reçoit SAINT-PATERNE A.S

Equipe A : 15h : MAROLLES reçoit BEAUMONT S.A. 3

KARATÉ CLUB MAROLLES SAOSNOIS : au Dojo

A partir de 6 ans le mercredi de 18h à 19h - Adultes le mercredi de 19h à 21h

Enfants et Adultes le samedi de 10h à 12h

Renseignements auprès de Olivier MARIE au 06.86.77.38.24.

R.S.P.M. (Retraite Sportive en Pays Marollais)

Les activités RSPM sont ouvertes aux personnes de plus de 50 ans.

Renseignements auprès du président : Michel TISON au 06.19.87.32.88.

Marche nordique : rendez-vous à 13h30 parking Jean-de-la-Fontaine

Lundi 10 (Vezot/Mamers) et lundi 24 (Chérancé)

Randonnée pédestre : rendez-vous à 13h30 parking Jean-de-la-Fontaine

Mercredi 5 (Rouessé-Fontaine) – vendredi 14 (Rouessé-Fontaine) et mercredi 26 (René)

Danse : à la salle A Jean-de-la-Fontaine le jeudi de 9h à 10h30

Country : à la salle A Jean-de-la-Fontaine le jeudi 6 - 13 et 27 de 10h30 à 12h

Tennis rebond : au gymnase le mardi de 10h30 à 12h

Tir à l'Arc : à la salle Omnisports vendredi 7 de 14h à 16h

Cyclisme en cours d'organisation 2^{ème} semestre 2022

Section multi-activités Seniors : à la salle A Jean-de-la-Fontaine le mardi 25 à 9h30

PERMANENCES CASCADE : 02.43.97.37.88

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Mission locale				1 ^{er} et 3 ^e de 9h à 17h 2 ^e et 4 ^e de 9h à 12h	
Assistante Sociale Mme Fabienne DEHOUCK	sur RDV (téléphoner au Service Social au 02.43.31.16.61)				
Puéricultrice du Conseil Départemental pesée du nourrisson)		Sur RDV au 02.43.34.33.07.			

C.A.S.C.A.D.E. : 02.43.97.37.88
(Centre d'Animation Social Communautaire pour ADultes et Enfants)
e-mail : accueil@cascade72.fr

C.A.S.C.A.D.E sera fermé le vendredi 7 janvier matin et le vendredi 14 janvier matin.

PAVA (Point d'Appui à la Vie Associative)

Envie de créer une association, besoin d'un accompagnement ou tout simplement d'un « coup de pouce » pour votre association, le PAVA est le lieu adapté.

RESO'AP

En partenariat avec la MSA et Générations Mouvement, C.A.S.C.A.D.E. est votre interlocuteur pour vous accompagner dans vos déplacements... aller chez le médecin, le coiffeur, à Pôle Emploi, faire vos courses...

Ce service est ouvert à TOUS, soit en tant que bénévoles pour accompagner, soit en tant que bénéficiaires pour vous déplacer.

PRIME D'ACTIVITÉS

Vous pouvez vous adresser à l'accueil de C.A.S.C.A.D.E. pour votre demande de prime d'activités, sur rendez-vous auprès de Pascaline LUILLIER, secrétaire d'accueil. Vous disposez d'un ordinateur pour faire votre demande, avec ou sans accompagnement.

Cette prime est un complément de ressources pour les personnes majeures qui travaillent et qui gagnent jusqu'à 1757€/mois (personne seule sans enfant).

Une simulation peut être faite pour déterminer vos droits et vous aider à faire votre demande.

ANIMATIONS COLLECTIVES FAMILLES

A venir des ateliers et la reprise d'ateliers parents/enfants.

Vous avez des idées d'animations, de sorties, d'atelier, de rencontres, des envies d'échanges entre parents et enfants, entre parents...

N'hésitez plus, venez-nous en parler !!!

MULTI-ACCUEIL « L'ÎLE AUX ENFANTS » 02.43.97.07.29

Nous accueillons les enfants de 2 mois ½ à 4 ans de manière régulière (crèche), occasionnelle (halte-garderie) et en urgence.

Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au 02.43.97.07.29.

RPE (Relais Petite Enfance) 02.43.34.19.19.

Vous êtes parents-employeurs d'une assistante maternelle ou êtes à la recherche d'un mode d'accueil ?

Vous avez des questions sur le contrat, la législation, l'accueil de votre enfant ? Vous souhaiteriez devenir assistante maternelle ou l'êtes actuellement et avez des questions sur la profession, la législation ? Vous souhaitez sortir de chez vous, vous professionnaliser et découvrir des nouveautés ?

Contactez le RPE ! Camille OLIVIER vous accompagne dans vos démarches, vos questionnements, votre profession par téléphone au 02.43.34.19.19 par mail rampe@cascade72.fr ou sur rendez-vous à C.A.S.C.A.D.E

	Matin	Après-midi
Mardi	ATELIER (10h-12h)	Permanence téléphonique et accueil sur RDV (13h30-16h30)
Mercredi (uniquement les semaines impaires)	Permanence téléphonique et accueil sur RDV 8h30-12h30 /13h30-16h30	
Vendredi	Permanence téléphonique et accueil sur RDV 8h30-12h30 /13h30-16h30	

MERCREDIS LOISIRS

A partir de janvier, Anaïs et Baptiste proposeront des activités et animations adaptées au groupe d'enfants.

Le programme d'activité sortira début d'année.

P'TIT SKOUAD

Samuel accueille les 9-12 ans dans un univers de « pré-Ados » avec un programme adapté, soyez curieux et venez proposer vos idées...

LE SKOUAD' (Espace Jeunes 12-17 ans)

Florian vous attend tous les mercredis de 12h30 à 18h.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à le contacter à C.A.S.C.A.D.E.

Une veillée aura lieu au SKOUAD' le vendredi 28 janvier de 17h30 à 22h.